



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

DISPOSITIF DE L'U.E.

## Agriculture biologique - Conseils individuels

### Publics concernés

Association , Entreprise , GIE - Groupement d'intérêt économique

### Domaines secondaires

Filières , Agriculture

Vous êtes un organisme assurant des prestations de conseil en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine. Cet appel à projets vise à aider les exploitations agricoles par des services de conseil en agriculture biologique pour améliorer les performances économiques et environnementales.

## Échéances

Date limite dépôt de dossiers : 15 décembre 2021

Etude des dossiers : janvier 2022

Prise de décision : mars 2022

## Objectifs

Développer l'agriculture biologique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine

## Bénéficiaires

Les organismes qui assurent des prestations de conseil en agriculture biologique.

L'aide n'est donc pas payée directement à l'exploitation mais au prestataire des

services de conseil.

## **Montant**

Sont éligibles :

- Les coûts salariaux,
- Les frais de déplacement permettant de réaliser les conseils,
- Les prestations externes,
- Les coûts indirects (représentant 20% des coûts salariaux).

Le calcul de l'aide est établi en proportion des coûts admissibles, dans le respect de l'intensité d'aide maximale (80%) et du montant maximal autorisé (1 500 €).

## **Critères de sélection**

- Compétence du (des) conseiller(s) et qualité des supports ;
- Pertinence des conseils par rapports aux objectifs et résultats attendus de l'appel à projets ;
- La stratégie de conseil, gouvernance.

## **Comment faire ma demande ?**

Dossier à remplir composé :

- d'un formulaire de demande (un seul formulaire par demandeur)
- de ses annexes :
  - une annexe 1 : description des actions de conseil
  - une annexe 2 : plan de financement des actions de conseil
- de pièces et justificatifs complémentaires : voir liste en partie 3 du formulaire de demande.

L'ensemble des pièces doit être envoyé aux adresses mails suivantes :

- [Agriculture.biologique@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:Agriculture.biologique@nouvelle-aquitaine.fr)

• [noemie.schaller@eau-adour-garonne.fr](mailto:noemie.schaller@eau-adour-garonne.fr)

## Correspondants

Service Agroenvironnement

05 49 18 59 65